

La maîtrise des strongles gastro-intestinaux en élevage laitier : des pratiques souvent inappropriées

Parasitism control in dairy cattle: inappropriate management procedures

PICRON P. (1), TURLOT A. (1), FROIDMONT E. (1), BARTIAUX-THILL N. (1)

(1) Centre wallon de recherches agronomiques – Dép. productions et nutrition animales, rue du Liroux 8, 5030 Gembloux

INTRODUCTION

Dans le contexte actuel de crise, le secteur laitier est en difficulté. Il devient alors essentiel de maîtriser les coûts liés à chaque phase d'élevage tout en optimisant la croissance des jeunes animaux. La première mise à l'herbe est, dans ce cadre, une étape importante et sensible (Camuset, 2006). Cependant, la méconnaissance de cet aspect de la part des éleveurs et le recours à des pratiques bien souvent inappropriées engendrent des frais superflus sans garantir de manière systématique l'état sanitaire du cheptel.

1. MATERIEL ET METHODES

L'étude porte sur le suivi et l'analyse des pratiques en matière de lutte anthelminthique à la première mise à l'herbe de trente éleveurs laitiers wallons, répartis dans les principales régions herbagère de Wallonie (Chimay et Herve). Les informations récoltées auprès des éleveurs concernent, pour la saison de pâturage 2007, la date de mise à l'herbe et de rentrée à l'étable ainsi que le nombre, la nature et les moments d'application des traitements. Les 572 génisses suivies, de race Holstein, étaient âgées, en moyenne, de 16 mois (± 5 mois) à la fin de la saison de pâturage. Un échantillon sanguin a alors été prélevé sur six animaux par lot au plus tard dix jours après la rentrée à l'étable et avant tout traitement antiparasitaire. Le dosage du pepsinogène sanguin dans le sérum des animaux a permis d'estimer la pression parasitaire chez les jeunes animaux à la fin de leur première saison de pâturage (ARSIA, 2007).

2. RESULTATS

La saison de pâturage dure en moyenne $4,7 \pm 1,2$ mois. La saison débute en avril pour certains et la majorité des génisses sont sorties à la mi-juin. Les conditions climatiques très favorables de l'automne 2007 ont autorisé les éleveurs à rentrer leurs animaux à l'étable au mois de novembre.

Les pratiques observées sont le plus souvent systématiques et non raisonnées. Neuf principes actifs différents sont utilisés. La plupart des éleveurs (45 %) n'effectuent qu'un seul traitement, soit à la mise à l'herbe (60 %), soit à la rentrée. Les produits utilisés à la sortie sont rémanents (de un à six mois d'action). Un tiers (27 %) des exploitants vermifugent leurs génisses deux fois sur la saison, à la sortie et à la rentrée. Ils utilisent des produits dont la durée d'action est de plusieurs semaines (30 j). Ils sont 18 % à administrer trois traitements moyennement rémanents (15 à 21 j) durant la saison de pâturage : à la mise à l'herbe, à mi-parcours et à la rentrée. Septante-quatre pour cent des éleveurs traitent par conséquent de manière systématique à la fin de la saison. Seuls 25 % d'entre eux utilisent à cette occasion un produit peu rémanent à vocation curative. La durée d'action des autres molécules s'étend de trois semaines à plusieurs mois. Un seul éleveur ne pratique aucune prévention anthelminthique. Il est également le seul à faire pâturer ses génisses sur une prairie de fauche. Le coût des traitements varie de 5 à 21 € par animal pour la saison. Les résultats liés au dosage du pepsinogène sanguin sont inférieurs au seuil d'infestation moyenne (ARSIA, 2007).

3. DISCUSSION

Certains éleveurs exposent leurs animaux à des risques parasitaires. Ne pas traiter ou utiliser un anthelminthique peu rémanent uniquement à la mise à l'herbe, peut s'avérer dommageable pour la jeune bête (Camuset, 2006), d'autant plus si les animaux sortent tôt dans la saison, ce qui n'était néanmoins pas le cas. Les éleveurs débutant la saison début avril utilisent un bolus pour protéger leurs animaux, et certains effectuent en plus un traitement curatif non nécessaire à la rentrée à l'étable. L'utilisation d'un produit à très longue action est nettement moins appropriée pour des animaux qui sortent tardivement. Protéger les génisses durant six mois alors qu'elles n'en pâturent que cinq ôte toute possibilité au système immunitaire de se développer spécifiquement. Ces produits coûtent cher et l'absence d'immunité peut contraindre l'éleveur à vermifuger une nouvelle fois la saison suivante. De manière générale, au vu des résultats du dosage du pepsinogène sanguin (infestation légère / négative), les éleveurs suivis protègent de manière excessive leur jeune bétail. Les traitements systématiques à la rentrée à l'étable ne sont pas nécessaires si l'éleveur a adopté de bonnes pratiques de gestion du parasitisme et que la charge parasitaire du troupeau reste inférieure à une charge limite critique (Camuset, 2006). Un contact avec le parasite durant l'hiver permet de plus, d'entretenir l'immunité de prémunition acquise partiellement la saison précédente. En outre, l'utilisation d'un produit rémanent ne se justifie pas et engendre un surcoût superflu. D'autre part, ces produits à large spectre présentent des risques pour les insectes non-cibles coprophages, portant à conséquence sur la dégradation des excréments dans les pâturages et sur les prédateurs de l'entomofaune (Carroff, 2003).

CONCLUSION

En règle générale, les éleveurs vermifugent de manière excessive leurs génisses. De ce fait, l'immunité n'est pas acquise de manière suffisante à la fin de la première année de pâturage et un traitement s'avèrera nécessaire l'année suivante. Cette prévention trop importante entraîne un surcoût qui pourrait être évité par des stratégies mieux adaptées, définies de manière spécifique en fonction des risques réels auxquels sont soumis les animaux, de la durée du pâturage et de l'espace disponible, de la rémanence du produit, des moyens de contention et du temps de travail dont dispose l'éleveur ; tout en stimulant l'acquisition de l'immunité. L'adoption de ce principe permettrait d'améliorer l'efficacité économique et écologique de l'exploitation

Ce travail a été subventionné par la direction générale de l'agriculture, des ressources naturelles et de l'environnement – Direction du développement et de la vulgarisation.

ARSIA, 2007. Association Régionale de Santé et d'Identification Animale – a.s.b.l. Evaluation de l'état parasitaire des veaux de première saison de pâturage à leur rentrée à l'étable. Disponible sur www.arsia.be/pages_web/FR/Tests_diagnostics_BV0003.htm

Camuset, Ph., Dorchie, Ph., 2006. Gestion pratique des stongyloses digestives – Associer l'immunité à l'optimisation des performances. SNGTV, Dijon, p. 189.

Caroff, C., 2003. Traitements anti-parasitaires du bétail, insectes coprophages et chauves-souris. L'envol des chiros, 7 :7.